AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Marie MoretCollectionMoret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM 1999-09-57ItemMarie Moret à Antoine Piponnier, 16 novembre 1896

Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 novembre 1896

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57 Collation4 p. (369v, 370r, 371v, 372r) Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 novembre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 26/11/2025 sur la plateforme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46506

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e<u>Moret, Marie (1840-1908)</u>
Date de rédaction<u>16 novembre 1896</u>
Lieu de rédaction14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)
Destinataire<u>Piponnier</u>, Antoine (1844-1902)
Lieu de destinationGuise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméSur la reprise des dissensions entre la ville et le Familistère que Marie Moret déplore « le triomphe des malentendus ». Questions sur la composition de la commission et les élections. À propos de la caisse de secours mutuels au Familistère : Marie Moret tient de Godin un exemplaire du règlement de l'usine de 1857, dont la rubrique « des secours » traite des avances faites aux ouvriers nécessiteux et d'une « caisse des amendes ». Ce document ne mentionne pas les cotisations des ouvriers mises en place dès 1865 au Familistère, avant la constitution des caisses de prévoyance en 1870. Pose plusieurs questions sur les cotisations des ouvriers : leur date d'introduction dans l'usine, leur taux, leur obligation. Demande si Piponnier pourrait se procurer le vieux règlement de l'usine ou de l'ancienne caisse de secours. Sur l'article consacré au Familistère dans le journal *L'Illustration*. En post-scriptum, informe de la bonne réception de l'objet envoyé par Piponnier et indique que la chaufferette réparée a fait l'admiration de Marie-Jeanne Dallet.

SupportLe nom du correspondant, Piponnier, est manuscrit au stylo-bille sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Cher Monsieur ». Un signet portant le nom de Piponnier manuscrit au stylo-bille est placé entre les folios 369 et 370 du registre de la correspondance.

Mots-clés

Actualité, Appareils de chauffage, Archives, Articles de périodiques, Conflit, Familistère, Mutualité

Personnes citées

- <u>Dallet, Marie-Jeanne (1872-1941)</u>
- Fabre, Auguste (1839-1922)
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Œuvres citées*L'Illustration : journal universel*, Paris, 1843-1944. Lieux cités

- Guise (Aisne) Familistère
- Guise (Aisne) Familistère : usine

Notice créée par <u>Équipe du projet FamiliLettres</u> Notice créée le 28/03/2023 Dernière modification le 18/09/2023

Tous 16 notembre in que nous deplorions le ut va ron composer la us élections? à un que pourront être Mais ce n'est per nous cla que se sons écris, vous le panais bien. Cet orthe de questions ne est auxilient autre l'être autique. qu'il peut l'être autique. mon trevail, à votre bienveillance: à nous même mon trevail, à votre occurrent de semplais de M. Get in un exemplais de M. Get in un exemplais du Réglement qui était affishé hans les ablies 27, 28, 29, 3, en famier 28, 9, 2, 2, 2, 2, 3,

on set our l'article sur le tere est para Jans l'Allie trate Je vais chercher à me le procuses quelle est la rate la numéro. Lous en arel des caemplaites sans - newtite besucoup Taute Jai, le temps est beau et la santé est bonne. Foute la famille, M. Fabre compirer, envice à vous et aux votres le plus afactueux souvenir Marie Godin truataire Nient de vous adherrer elle-mone un mot qui doit abrit